



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00 – Fax : 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**RESIDENTIALISATION D'ILOTS D'HABITATIONS
AU QUARTIER SAINT LAURENT A COSNE-COURS-SUR-LOIRE
TRANCHE OPTIONNELLE N°1 : AVENUE DE LA PAIX – ILOT 72 LOGEMENTS**

3. Forme du marché

Marché alloti (**deux lots**) :

- Lot n°1 : Voirie et réseaux divers
- Lot n°2 : Plantations – Mobilier urbain – Serrurerie

4. Mode de passation

En application de l'article R.2123-1-1° du Code de la commande publique

5. Variantes et options

Sans objet

6. Durée du marché ou délai d'exécution

Le délai d'exécution est de CINQ mois suivant planning (compris période de préparation, congés payés et hors intempéries) à compter de la date indiquée dans l'ordre de service prescrivant de démarrer les travaux.

Ce délai d'exécution court à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de début de travaux. Cet ordre de service sera établi par le Maître d'Œuvre pour tous les lots du marché.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : **novembre 2021**

7. Critères de sélection des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée dans le cadre du Code de la Commande Publique en fonction des critères énoncés ci-dessous et selon la pondération indiquée :

L'obtention du marché est conditionnée au respect strict du planning.

- Appréciation de la note méthodologique : 40 points
 - Prise en compte de l'environnement du chantier en milieu urbain (signalisation, déviation mise en œuvre, cheminements des différents usagers, etc.) : 20 points
 - Mesures de protection de l'environnement : 10 points
 - Fiches techniques des matériaux : 10 points
- Prix : 35 points
- Planning proposé : 25 points

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des trois critères.

8. Langue et unité monétaire

Français Euro

9. Adresse de retrait du dossier

sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté

<https://marches.ternum-bfc.fr>

(Réf : Resid72lgt)

10. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

11. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

12. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

13. Date limite de réception des offres

13 septembre 2021 à 12 heures, délai de rigueur

14. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

Tél. : 03.80.73.91.00

15. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffe du Tribunal de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

Tél. : 03.80.73.91.02

16. Date d'envoi de l'avis à la publication

29 JUL. 2021

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux marchés publics,
Gilbert LIENHARD.

